Numéros (Utiles

Groupes Scolaires

Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche - 19460 Naves 05 55

.05 55 86 11 01

Raymond Raoul Blusson					
Elémentaire	05	55	87	23	97
Maternelle	05	55	86	00	28
Cantine	05	55	86	04	02
Garderie	05	55	87	79	49

François Delba <mark>ry</mark>						
Elémentaire	05	55	85 3	31	07	
Cantine	05	55	85 4	43	76	
Garderie	05	55	85 4	43	76	

Collège Anna de Noailles	
Laraha	OF FF OF 20 74

Equipements Sportifs

Gymnase	05 55 86 83 43
Tribunes Foot	05 55 86 11 26
Club House	05 55 87 07 03
Bernou	05 55 84 32 68
Salle Omnisport	05 55 88 24 89

Equipements Culturels

Salle des fêtes	05 55 86 83 03
Multimédia Salle Charles Ceyrac	05 55 86 92 96
Ribliothèque municipale	05 55 88 12 70

Mail to : biblio-stpanlarche@wanadoo.fr

Gratuite et ouverte à tous. Consultation sur place de tous les documents. Prêt gratuit : livres, CD, DVD, VHS. Connexion internet pour recherches documentaires et consultation du catalogue BDP. Réservation possible des ouvrages de la BDP.

Accueil et conseils : Lundi & jeudi de 16 h à 18 h - Mercredi de 15 h à 18 h Mardi et vendredi de 16 h à 19 h - Samedi de 10 h à 12 h.

Etablissements Bancaires

Distributeur de billets Crédit Agricole

Établissements Publics 🕼 🙃

١	Sirtom Déchetterie	05 55 87 92 77
,	Zone de Vermeil - RN 89 - 19600 Sa	aint-nantaléon-de-Larche

Nouveaux Horaires 2017 : Ouvert toute la journée du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom : Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie, Lotissement Nicomédie, la Nadalie, les Picadis, Zone de la Galive, Gumond, la Barbotte, Près du Club House.

 Ramassage d'objet encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie (contacter la mairie)
 Prestation du service : 42[€]/heure.

 Ramassage de vêtements propres.
 Container mis à disposition par l'association Vêt'Aim (derrière le supermarché Utile).

Votre armoire regorge de vêtements que vous ne portez plus ? Vos habits sont encore en bon état, mais ils sont devenus trop petits ou ils ne vous plaisent plus... Donnez-leurs une seconde vie

Ramassage de tous vêtements :
 Container mis à disposition par la Croix Rouge à Bernou.



..06 87 57 92 33

Pharmacie Caroline Mazet et Laetitia Hible	05 55 86 83 00
Médecin Sylvie Bouniol	05 55 86 80 17
Kinésithérapeute Philippe Tyssier - Romain Van Der Putte -	
Orthophoniste	06 20 76 48 41

Ostéopathes	
Christian Chotar Vasseur	05 55 86 80 52
Cellia Bachellez	07 83 45 21 87
Patrick Doumayrenc	05 55 86 02 70
Psychiatre Michèlle Belingard	05 55 23 82 55

Marjolaine Manière (succède à M me Pierre Chotar Vasseur)

Psychologue Clinicienne
Céline Drouilhet (sur RDV)......

Infirmière Corinne Mouneyrat 09 79 68 81 03

Maison de santé du Roc

Maison de santé du Roc	
Infirmières	05 55 22 35 87
Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot	
Ergothérapeute D.E. Élodie Peyre	05 55 22 35 87
Ostéopathe Yannick Sarnel	05 55 22 34 49
Pédicure - Podologue Florian Beaudet	07 87 74 17 84
Sage femme Claire Pouget05 55 74 83	59 / 06 15 14 63 83
Hypnose Humaniste	
Michèle Chevreux (sur RDV)	06 82 62 31 48
Naturonathe Jean-Marie Le Maux	06 95 11 54 13

Maison de santé de Bernou 🍘

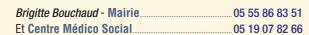
Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires

 Caroline Marchou (sur RDV)
 05 55 87 42 93

 Médecins Généralistes
 05 55 85 31 70

D' Olivier Chavanel - D' Marie Julie Ceyrat D' Sonia Labrousse (DIU Pédiatrie)

Assistance Sociale



Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint Pantaléon de Larche

Nadine Marquès	05 55 87 81 79
Portage des repas	06 86 78 37 03

Clinique Vétérinaire

D Domard Erio	
Associés :	
D's Dederen Priscilla - Le Bronec Maïwenn	
Meunier Christian 05 55 74 37 75	

Association France Alzheimer Corrèze

le soutien des associations de famille





Édito p. 3 Actualités p. 4 Artisans et Commerçants p. 10 Travaux p. 14 Jeunesse p. 18 Environnement p. 20 Expression des Élus p. 26 À savoir p. 28 Vie Associative p. 30 L'Agglo et Nous p. 32 L'Agenda p. 34 État Civil p. 35



Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

Horaires Mairie Du lundi au vendredi :

Place Général Couloumy

8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h Le samedi matin : 9 h - 12 h

> Mairie : 05 55 86 83 51 Astreintes : 06 71 61 85 50

Etat Civil - Recensement militaire - Elections :

05 55 86 16 20

Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr

www.st-pantaleon-larche.correze.net

Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon Flash Info - Octobre 2018

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche

Place du Général Couloumy

19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE

Tél.: 05 55 86 83 51

Email: mairie.st.pantaleon@orange.fr

N° SIREN : 211 922 901

Directrice de la publication : M^{me} Anne-Marie OUMEDJKANE

Maugein imprimeurs - B 825 680 119

adhérent IMPRIM'VERT*
RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie

19360 Malemort Dépôt légal du 5 décembre 2003 à I.N.P.I PARIS





Madame, Monsieur, Chers amis.



Une rentrée 2018 exceptionnelle, marquée par l'inauguration de deux équipements majeurs.

a rentrée 2018 aura été exceptionnelle.
D'abord avec la mise en service du
nouveau restaurant scolaire de l'école
du bourg, opération à laquelle j'étais
particulièrement attaché. J'ai suivi cette
opération en tant que Maire mais aussi, sous
les mandats précédents en tant qu'adjoint
aux affaires scolaires et bâtiments.

Je suis fier d'avoir permis aux 270 élèves qui déjeunent chaque jour au bourg de bénéficier d'un outil de grande qualité, d'un outil qui répond enfin aux normes d'hygiène et de production de repas collectifs, d'un outil qui offre aux enfants des salles confortables, claires et climatisées avec du mobilier adapté. Nos personnels offrant déjà des repas de bonne facture, sains et équilibrés, leurs conditions de travail s'améliorent pour faire toujours mieux pour notre jeunesse. Lorsque vous prendrez connaissance de cet édito, la médiathèque Marcelle Delpastre ainsi que l'ensemble des salles de réunions devraient être mises à la disposition des saint-pantaléonnaises et saint-pantaléonnais.

Enfin, nous avons mis un point final à la réalisation du Parc de Lestrade. Ce parc est lui aussi dédié aux familles. C'est un succès populaire remarquable. L'inauguration nous a permis d'accueillir de très nombreuses personnalités qui, malgré la pluie ont voulues être parmi nous pour ouvrir cet équipement. Aucune des personnalités présentes n'a découvert le site, car tous, le Sous-Préfet, Madame la Députée, le Conseiller Départemental l'avaient suivi

dans sa phase de conception comme dans sa phase de réalisation.

Nous avons déjà bouclé notre programme de revêtement routier, pour cette année, grâce à notre nouveau marché à bon de commande. Le pont de la Nadalie va être reconstruit par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère (S.I.A.V) et demain nous entamons l'aménagement de la nouvelle garderie en centre-bourg, le lancement de la nouvelle tranche pour la réfection des trottoirs et la numérotation pour le secteur de Grange.

Saint-Pantaléon-de-Larche avance, de nouvelles entreprises nous rejoignent, en particulier sur Brive-Laroche. Etre attractif ne se décrète pas, c'est un travail de tous les jours.

Merci à mon équipe qui se démène au quotidien pour faire avancer les affaires municipales, merci à vous tous de votre soutien, nous n'avons qu'un seul parti, celui de bien vivre ensemble.

Bion Condialement





Remise de plaque de numérotation des maisons place Dr Blusson sous la halle couverte pour les quartiers

de La Vergnassade, Vinevialle, La Cave, Bernou, La Jarousse, Barbotte, Barbier, Vermeil, Terme de Vermeil, Cimetière, La Roche Basse, Puyfaure, La Nadalie et Les Guierles.

Une petite centaine de personnes se sont retrouvées dans la halle Vézère Causse autour d'Alain Lapacherie, le Maire, de Martine Jugie, l'élue référente pour une réunion de quartier dédiée à ce secteur de Grange Laumeuil.

Réunion de Quartier Grange

Brive-Laroche : Arrivée d'Entreprises et Circulation

Les sujets n'ont pas manqué pour un quartier qui bouge. En effet, l'aménagement de la zone de Brive-Laroche modifie l'environnement de Grange. Le Maire a rappelé que ce site est porteur d'emplois. Après Chronopost, c'est l'entreprise Baffet qui s'installe, mais la dynamique gagne également la zone d'activités de la Galive avec deux arrivées dans l'impasse : la Société Nessior et la SCI Guionie. BP Menuiserie se restructure et juste à côté sont arrivées les entreprises Natural Bois et la Menuiserie Boudie.

Sur la partie briviste Via Post commence ses élévations. La nouvelle chaufferie bois du réseau de chaleur va rejoindre le site de l'usine d'incinération.

Ce sont donc plusieurs centaines d'emplois qui se profilent sur ce vaste espace dont l'attractivité s'accroît aussi avec l'arrivée de nouvelles enseignes commerciales à l'ouest de Brive.

La commune fonde beaucoup d'espoir dans le nouveau réseau routier de la zone et en particulier son raccordement au nord à l'A89 et la RD 901 via l'échangeur du pigeon blanc. Ces axes vont modifier les flux de circulation et soulager le secteur de la Galive et de Laumeuil. Ce sera une réponse importante aux préoccupations des riverains.

Galandy: Enfouissement et Nouveau Quartier

La commune ne relâche pas ses efforts avec la restructuration du bâtiment Charles Ceyrac en centre bourg qui accueille un nouveau restaurant scolaire, une médiathèque et des salles culturelles et associatives.

Avec le parc de Lestrade achevé, de nouvelles opérations d'aménagement sont en cours sur le secteur. L'enfouissement des réseaux sur le bas de l'avenue Galandy est en cours. C'est un chantier de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (F.D.E.E).

La création d'un nouveau quartier se profile sur le haut de cette avenue avec pour moitié des logements locatifs et pour une autre moitié des pavillons en accession à la propriété ou des terrains à bâtir. Cette opération est menée conjointement par Dom'aulim et le Point Immobilier. La commune aménagera ainsi un nouveau carrefour d'accès à ce complexe.

Enfin les habitants ont été consultés sur la dénomination des rues. C'est en effet, le quartier de Grange qui clôturera la grande campagne de dénomination conduite par la collectivité depuis 4 ans.









pour la première fois à l'espace Vézère-Causse





Congres départemental des anciens combattants et prisonniers de guerre

Fête paroissiale et départ de l'abbé Brossolet



Opération Citoyenne S'affiche

La commune vient d'équiper les principales artères des quartiers concernés par l'opération « Participation Citoyenne » de nouveaux panneaux d'information.

Cette opération consiste à mailler les quartiers de correspondants volontaires ayant un contact direct avec la gendarmerie pour signaler tous les faits suspects ou inhabituels. Il s'agit ainsi, de lutter contre les cambriolages et la petite délinquance.

a commune de Saint-Pantaléon-de-Larche est en pointe sur ce sujet au niveau départemental puisqu'elle est la première à avoir développé ce dispositif à une aussi large échelle. La municipalité suite au premier bilan annuel effectué avec la gendarmerie et aux résultats encourageants passe à une deuxième étape avec la pose de cette signalétique. Tous les individus mal intentionnés qui pourraient pénétrer sur la commune sont ainsi prévenus qu'ils pourront à tout moment être repérés. Dans le même temps, la commune a mis sous surveillance vidéo le parc de Lestrade.

Le dispositif permettra de couvrir l'ensemble du site mais aussi les artères passantes.





des Nouveaux arrivants de Saint-Pantaléon-de-Larche

Pour sa 11^e édition du Forum des associations, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a connu une belle affluence samedi 8 septembre 2018.

Plus d'une trentaine d'associations étaient présentes pour proposer aux familles de s'adonner à diverses activités culturelles et sportives, avec cette année une nouveauté, avec la présence de Thomas Bouyssonnie, qui a pu initier les plus jeunes aux arts de la rue.

omme chaque année, le forum est associé à la cérémonie d'accueil des nouveaux St-Pantaléonnais. Dans son allocution de bienvenue, Alain Lapacherie le maire a rappelé l'importance de l'accueil des nouveaux arrivants, en raison d'une croissance rapide de la population ces dernières années mais aussi de l'arrivée de plus d'une centaine d'entreprises, qui font de Saint-Pantaléon-de-Larche une commune dynamique, où il fait bon vivre dans un cadre naturel préservé.

Après avoir présenté les installations sportives situées au Parc des Sports, permettant de pratiquer diverses activités sportives dans un esprit convivial et bon enfant, Alain Lapacherie, le Maire est revenu sur l'ouverture dans quelques semaines du nouvel espace baptisé « Espace Culturel Charles Ceyrac » avec au 1er étage la médiathèque « Marcelle Delpastre » qui associé la bibliothèque municipale et le Point Public Multimédia ainsi qu'un ensemble de salles de réunions mises à la disposition des associations Saint-Pantaléonnaises mais aussi de toutes celles et ceux porteurs d'initiatives pour animer la commune, à l'image du Comité des Fêtes, dernièrement renouvelé.

Les nouveaux arrivants ont pu se promener dans les allées du Forum et découvrir les multiples activités proposées ainsi que les services de bus de la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive. En effet, depuis trois ans, la C.A.B.B.
est présente sur le Forum au travers
d'un stand dédié à la nouvelle
ligne N°4 <-> Saint-Pantaléon-de-Larche
Pôle d'échanges Brive-Laroche <-> Beylies-Hautes.

Cette ligne N°4 permet via trois autres lignes de rejoindre soit le centre commercial en zone Est, soit le Parc du Moulin à Malemort en passant par le centre-ville de Brive, soit la place du 14 juillet en passant par la gare SNCF.



Inauguration

du Parc de LESTRADE

L'inauguration du Parc de Lestrade a été l'occasion d'une grande fête ouverte à l'ensemble de la population.
Si la manifestation a commencé sous la pluie, celle-ci s'est rapidement dissipée et a permis de bénéficier d'une soirée dansante clôturée par un feu d'artifice.

e Parc de Lestrade se sont 2,5 hectares de verdure au milieu d'un ensemble résidentiel dense. C'est bien ce qui justifie la création d'un espace dédié aux familles et rappelant l'histoire rurale d'une commune qui ne l'est plus totalement. Cet espace créé selon les principes du développement durable a fait l'objet d'une longue gestation. Trois maires ont en effet, géré la commune, le temps d'imaginer cet endroit unique. Ce projet a été suivi par Marie-Paule Tournadour, adjointe des différents maires.



Marie-Paule Tournadour, Frédérique Meunier Députée, Jean-Paul Vicat Sous-Préfet, Jean-Jacques Delpech Conseiller Départemental, Alain Lapacherie le Maire, Christophe Patier Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Les premières réflexions ont été conduites avec l'appui du C.A.U.E pour mettre en valeur les atouts de ce site d'où l'on peut admirer les paysages alentours mais aussi découvrir la faune et flore locales grâce à un volet pédagogique et à des outils comme des mares ou un hôtel à insectes

Les enfants peuvent avec leurs familles jouer et s'instruire de façon ludique, faire des marelles sur l'immense pièce d'eau et rechercher les espèces végétales présentent sur le parc. Il y en a plus de 50.

La commune a investi un peu plus d'un million d'euros sur ce parc. Ce projet a reçu le soutien de nombreux partenaires tant il est original : Etat, Région, Département ont tous contribué à cette réalisation pour environ 15% chacun.

Cet investissement avec la maison de l'enfance structure ce quartier, lui donne une nouvelle vie grâce aux différents évènements organisés : chasse aux oeufs pour Pâques, Fête de la musique le 21 juin, ... C'est donc au son du groupe folklorique Les Pastoureaux que les nombreuses autorités présentes ont coupé le ruban :



le Sous-Préfet **Jean-Paul Vicat**, La Députée, Madame **Frédérique Meunier**, Monsieur **Laurent Lenoir**, représentant le Président du Conseil Régional, Monsieur **Jean-Jacques Delpech**, représentant le Président du Conseil Départemental et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E), Monsieur **Christophe Patier**, représentant le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (C.A.B.B) et **Alain Lapacherie**, Le Maire.



Réfection

du Chemin de la Galive entre la rue des Levades et la limite de Brive

Brive Entreprendre pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (C.A.B.B) vient d'engager la réfection complète du chemin de la Galive et ce depuis le giratoire de la station AS24.

et investissement fait sur la commune de Saint-Pantaléon- Une circulation piétonne sera aménagée et la chaussée est en effet un axe particulièrement important d'abord pour les le réseau d'assainissement dans le secteur de Laumeuil va être entreprises riveraines mais aussi pour tout le trafic ouest de Brive. substantiellement renforcé par la création d'un rabattement des Les trayaux vont consister à revoir les réseaux et à les adapter aux effluents de l'ancienne station de Larche vers celle de Gourguenouvelles contraintes de la zone d'activités en particulier le pluvial. Nègre.

de-Larche s'inscrit dans le projet d'aménagement de la entièrement refaite. La C.A.B.B va poursuivre ses investissements zone d'activités de Brive-Laroche. Le chemin de la Galive sur Saint-Pantaléon-de-Larche car dans la foulée de ce chantier,

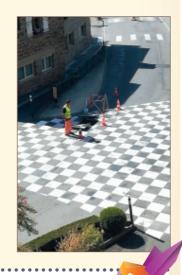
La Fibre Arrive !!

La commune de Saint-Pantaléon-de Larche va bénéficier de l'initiative du Conseil Départemental en matière d'Internet et plus spécifiquement de desserte en fibre optique.

C'est l'entreprise NGE Infranet associée à Scopelec qui est en charge des travaux.

a commune sera dotée d'une petite demi-douzaine de répartiteurs optiques installés progressivement sur la commune, un répartiteur couvrant 400 foyers. De ces distributeurs partira la fibre vers chaque foyer. C'est un travail de longue haleine qui utilisera différentes voies, le sous terrain là où le réseau le permet, et l'aérien. Ce travail du tissage de la fibre optique a déjà commencé. L'ensemble des boîtes aux lettres de tous les foyers ont été recensées.

Début 2020, Saint-Pantaléon-de-Larche devrait être raccordable. L'ARCEP (l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) ouvrira alors le réseau à la commercialisation par différents opérateurs. Les câbles aériens sont composés d'un faisceau de fibre optique. Une fibre dessert environ 24 foyers et amène 100 méga au sein des foyers, ce qui constitue un progrès considérable sur toute la commune. Comme tout réseau aérien, celui-ci est fragile, il est donc important de procéder aux élagages nécessaires à la protection des réseaux dont celui de la fibre optique.





la réfection complète des peintures de la classe de M^{me} Marty et installation d'un vidéo-projecteur.

Travaux Pré-Rentrée



Réaménagement des aires de pique-nique le long de la Vézère.



A l'heure actuelle, les restaurants scolaires sont au coeur de nombreuses discussions et font l'objet de toute l'attention du législateur. Saint-Pantaléon-de-Larche en la matière a eu un comportement anticipateur et qui privilégie la qualité depuis de nombreuses années.

.....

es deux restaurants scolaires du Bourg et de Bernou produisent environ 450 repas par jour. Le parti pris de la qualité a conduit la commune a privilégié la fabrication des repas sur chaque site afin d'éviter la livraison de denrées alimentaires congelées, toujours compliquée sur le plan du goût. Le chef coordonne la conception des menus et l'approvisionnement. Avec l'ouverture tant attendue, du nouvel outil sur l'école du bourg, la commune dispose désormais de deux restaurants aux normes offrant les meilleures conditions d'accueil pour les écoliers.

> La commune a introduit les aliments bio. bien avant qu'il soit question de les réglementer.

Des conventions avec la chambre d'agriculture permettent d'ores et déjà de s'approvisionner en circuit-court. Celles-ci font l'objet d'un renouvellement régulier afin de trouver des producteurs aptes à satisfaire les quantités nécessaires aux deux sites. Les fruits, viande de porc, produits laitiers, pommes de terre sont régulièrement acquis selon ce principe des circuits-courts. De même pour les oeufs et le pain qui sont fournis par des producteurs Saint-Pantaléonnais.

Bien entendu, à Saint-Pantaléon-de-Larche aucun produit n'est réchauffé ou maintenu au chaud dans des matières plastiques. L'ensemble des plats sont en Inox. Au-delà des gadgets et des tempêtes médiatiques, les communes savent travailler. Elles offrent via le plan alimentaire, chaque jour des menus équilibrés et variés. Par exemple, le poisson est un plat qui est présent de façon hebdomadaire.

La lutte contre le gaspillage alimentaire passe par différentes étapes mais la première est d'éduquer et de faire découvrir

les goûts, les textures et les produits aux enfants. C'est ainsi que le chef de cuisine programme régulièrement des menus à thème, permettant aux enfants de découvrir des plats nouveaux. Cette éducation au goût, cette variété des aliments pour aller vers l'équilibre s'effectue via à un grammage des aliments adapté à chaque âge qui est le premier instrument de lutte contre le gaspillage.

Saint-Pantaléon-de-Larche démontre ainsi qu'il est possible de bien manger de façon équilibrée, saine et la commune s'attache à offrir ce service à toutes les familles pour le prix modéré de 2,85 euros.



LA COMMUNE SOUTIENT

ses Artisans, Commerçants & Industries

620, avenue Alexis Jaubert CORDERIE P

CORDERIE PALUS

05 55 24 23 70 boutique@corderiepalus.com

S.A.S CORDERIE PALUS, 110 ANS DE SAVOIR FAIRE

Changement de Propriétaire pour la Corderie Palus Fondée en 1908 par la famille Palus, la corderie vient d'être reprise par Stéphane Assolari.





Au début de sa création, l'entreprise Palus était basée à Brive, près de la patinoire, la corderie s'est ensuite installée à Saint-Pantaléon-de-Larche dans les années 40. Dans cet hangar en terre battue de 180 m, avec les outils de production unique en France, nous avons rencontré des jeunes trentenaires qui ont l'amour de leur métier et sont prêts à s'investir et relever un grand défi pour garder ce savoir faire ancestral, unique en France, puisqu'il s'agit bien là de la dernière corderie traditionnelle « *au long* ».

Stéphane Assolari nous confie qu'il a eu un véritable coup de coeur lors de sa visite de projet de reprise. « *Je voulais donner du sens à ma reprise, ne pas perdre ce savoir faire* ». Un projet ambitieux qu'il partage avec son associée Déborah

Bannier, une petite fille Palus. Les cordes traditionnelles sont fabriquées à base de chanvre, chaque fil contrôlé par le cordier sert à faire des cordes et septains avec une machine unique en France. La corderie Palus produit toutes sortes de cordes, ficelles, tresses et sandow en matières naturelles et synthétiques.



L'autre activité historique de la corderie consiste en la vente de produits dédiés aux tapissiers et matelassiers professionnels ou amateurs (outils, tissus, ressorts, matelas et autres équipements de literie de fabrication française). Avec des clients dans les domaines sportifs, décoratifs ou agricoles, l'entreprise cherche à se diversifier et a un projet de création de musée.





• PROGRAMMATION
• METHODES
• OPTIMISATION

LA GALIVE - 19600 ST PANTALEON DE LARCHE

05 55 84 05 71 - 06 88 67 30 27

Notre entreprise Saint-Pantaléonnaise a reçu le 20 septembre 2018 le prix

« Stars et Métiers de l'innovation »,

lors de la cérémonie organisée par les Chambres de métiers et del'artisanat et les Banques Populaires. Le prix Stars & Métiers est destiné à promouvoir l'excellence et l'innovation dans l'artisanat.

Félicitations à
Pierre Guillaume et à toute
son équipe.

PMO19 répond principalement à des missions de programmation de machines outils CN 2 à 5 axes continue

Possibilité de prise en charge de l'industrialisation complète d'une pièce

- la gamme d'usinage
- la conception des outillages et outils spéciaux (CAQ)
- la réalisation des outillages et outils spéciaux
- La création de programme CN (FAD)
- La simulation des programmes ISO
- La documentation d'atelier
- La mise au point des programmes au pied de la machine
- L'optimisation de programmes récurrents pour gagner en qualité et rentabilité.





AGENCE D'ARCHITECTURE

Rond-point du Colombier

19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Maad.accueil@gmail.com

05 55 88 36 15

Amandine Rochelemagne Travel Planner



Cravel Planner, Conception de séjours sur mesure Professionnels & Particuliers, Guide touristique,



Amandine Rochelemagne
06 15 61 10 22
amandine@pro-immersion.fr
19600 SAINT PANTALEON DE LARCHE

www.pro-immersion.fr

PCEL EMMANUEL LANXAT 06 72 16 03 78

PCEL

Plomberie - Climatisation - Sanitaire - Chauffage

138 A rn 89 - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche - pcelanxat@gmail.com

JC RENOV' Artisan James Coignoux

Peinture Carrelage Intérieur / Extérieur Traitement Toiture Façade Petite Maçonnerie / Entretien Parc et Jardin

399 rue de Vermeil - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche **06 38 59 33 15**jcrenov.contact@gmail.com - facebookjccrenov

DEVIS GRATUIT

Carrelage / Faïence
Peinture Intérieur / Extérieur / Toiture
Décapage / Démoussage
Entretient jardin et parc
Pose de clôture

O6.38.59.33.15

crenov.contact@gmail.com

JC REND



Terrassement Assainissement

Démolition Traitement de sols

Goudronnage

Transport

Aménagements extérieurs

Criblage

Récupération

Traitement

Concassage

Revalorisation de matériaux inertes

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. 05 55 17 08 32 - Fax 05 55 17 07 23 E-mail: pignot.tp@orange.fr - Site: www.pignot-tp.fr





LIVRAISON DE REPAS

Ponctuellement ou régulièrement :

Commandez... C'est livré!

AGE D'OR nce active à vos côtés

ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ ASSISTANCE À LA PERSONNE PETIT JARDINAGE PETIT BRICOLAGE LIVRAISON DE REPAS ASSISTANCE ADMINISTRATIVE GARDE D'ENFANTS AIDE AUX AIDANTS NTENDANCE DE LA RÉSIDENCE

NOUS CONTACTER:

11, boulevard Colonel Germain 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE Tél. 05 55 23 01 73

www.brive.agedorservices.com



Patrick CHARREAU

Conseiller indépendant en immobilier

06 19 45 19 52 Patrick.charreau@safti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI N° 398 351 353-RSAC de BRIVE

www.safti.fr



- **◆ CARRELAGE**
- **◆ DALLAGE**
- **◆ CERAMIQUES** INDUSTRIELLES

E-mail carreleurdupaysdebrive@orange.fr

© 05 55 85 49 01 Fax 05 55 85 20 67



















DEVECIS S.a.r.I Sols et Peintures Briviste

Revêtement sols et murs Peintures - Façades- Carrelages Parquets collés et flottants

122 av. Jean-Lurcat 19100 BRIVE Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74 Spb.brive@wanadoo.fr - www.sols-peintures-brivistes.fr

TRAVAUX PUBLICS



Délégation de Service Public Voirie et Réseaux Divers Electricité - Eclairage Public Hydraulique

ZI de Beauregard 19100 BRIVE

Tél.: 05 55 86 01 61



Pépinière Ornementales **Conception Parcs & Jardins**

Grandmont-Haut / 19600 Lissac-sur-Couze

Téléphone +33 (0)5 55 85 43 33 Portable +33 (0)6 08 85 04 90 E-mail nauche.philippe@wanadoo.fr











ETS CHASSAIN Daniel Le Bourg - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

05 55 86 83 22

GESAP



Alain Lapacherie, Le Maire, Monsieur Georges Saule (FDEE - Secteur de Larche) avec le cabinet d'études Dejante et les représentants du groupe Spie-Vigilec



Avenue Galandy

Ce nouveau partenariat a permis la réalisation d'opérations importantes avec l'effacement complet et la rénovation totale de l'éclairage public rue du Moulin.

a rue de Lestrade et la rue Victor Hugo ont été traitées de la même façon avec des coordinations sur une partie du dispositif d'éclairement du Parc de Lestrade.

Georges Saule et le Maire, Alain Lapacherie ont donné ensemble, le coup d'envoi d'une nouvelle initiative sur la commune avec l'effacement des réseaux et la réfection de l'éclairage public sur la partie nord de l'avenue Galandy, côté Laumeuil.

Le chantier va permettre la disparition du réseau électrique en fil nu, sur près de 300 mètres de long. Les réseaux électriques, télécoms et éclairage public vont être entièrement rénovés. Le réseau électrique est pris en charge à 40% par ENEDIS et

40% par la FDEE et 20% FDEE-Secteur de Larche pour un total de 72 000 euros HT.

> Les réseaux télécoms et éclairage public sont pris en charge par la commune (50%) et la FDEE (50%) pour un coût de plus de 40 000 euros.

Le chantier est prévu jusqu'en octobre 2018 et les riverains, outre la sécurisation liée à ces enfouissements bénéficieront d'un éclairage public led de haute technologie qui inclut une régulation automatique de l'éclairage la nuit entre 22 h et 6 h.

Réception des Travaux de l'Abribus du Centre-Bourg

La mise en accessibilité de l'abribus du centre bourg est désormais achevée. Le nouvel aménagement entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite offre une meilleure perspective sur la place de la salle des fêtes.



ette réalisation est le fruit d'un partenariat étroit entre la commune et les services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (C.A.B.B) mais également du groupe Védiaud qui a implanté gracieusement sur le nouveau quai un abribus en verre et métal. L'ensemble de la conception a été validée par l'architecte des bâtiments de France, qui a veillé à l'intégration

En effet, ce terminus de la ligne 4 de Libéo est situé dans le périmètre de protection du clocher de l'Eglise.

La C.A.B.B finance ce dispositif et offre aux saintpantaléonnais un service substantiellement amélioré. La nouvelle ligne 4 permet en effet d'accéder directement aux zones de commerce de Brive mais aussi du secteur de l'hôpital



de Revêtement 2018

Le Maire Alain Lapacherie réceptionne les travaux de voirie en compagnie de Martine Jugie Adjointe en charge du Patrimoine de Stéphane Carpentier Directeur des Services Techniques et de M. Jérôme Pignot Chef de l'entreprise Pignot TP.

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche vient d'achever son programme de revêtements routiers. L'année 2018 est une année charnière en la matière. En effet, la collectivité a renouvelé son accord cadre à bon de commande, qui va courir pour une nouvelle période de 3 ans. C'est l'entreprise Pignot TP qui a été retenue, après la passation d'un marché où l'attributaire va désormais, devoir garantir dans le temps ses travaux.

rofitant d'une météo particulièrement favorable, le programme de revêtements routiers aura été bouclé avant le 1er août. Il concerne la VC 8 à la Roche Haute, la VC 27 aux Vestijoux, la VC 21 à Gumond et la VC 15 à Laumeuil (rue du Moulin), L'ensemble de ces opérations représente un investissement pour la commune de près de 84 000 € (subventionné par le conseil départemental).

Autre nouveauté pour 2018, les élus ont choisi cette année d'effectuer de façon systématique un reprofilage des chaussées en grave émulsion. De la même façon, des dérasements ont été effectués pour reprendre tous les accotements et revoir l'écoulement des eaux pluviales sur ces routes.

C'est un gage de sécurité supplémentaire pour les automobilistes et un moyen d'assurer une bonne conservation des chaussées. Pour la rue du Moulin, l'effort a porté sur la réfection des bordures

faisant suite aux remarques des riverains lors de la dernière réunion de quartier. La réfection complète des trottoirs sera intégrée dans un programme spécifique le moment venu. Leur état permet ce décalage par rapport à d'autres secteurs. En parallèle, la commune vient de diligenter deux opérations exceptionnelles. Un affaissement a été réparé sur la VC 37 aux Madeleines et la route des Chanets a fait l'obiet d'une restructuration totale.

Ce secteur s'est urbanisé mais la voie communale ne disposait pas de fondations suffisantes pour supporter le trafic actuel. La structure de chaussée a donc été entièrement renforcée, l'emprise élargie, enfin un revêtement tri couche a été posé.

Ces travaux ont été réceptionnés par les élus et l'entreprise. Au mois d'octobre, c'est le programme trottoirs qui s'engagera. Après Bernou, le bourg, le secteur du Roc Lestrade sera concerné.

Aménagement des Parkings



de l'Espace Vézère Cause

Afin de mieux réguler le stationnement sur les parkings dédiés à l'espace Vézère Causse à l'entrée du bourg. les services techniques municipaux ont procédé à l'installation de portiques qui limitent l'accès de ce site aux véhicules légers.

Pour améliorer la sécurité, le nombre des entrées a également été réduit.

Les Travaux continuent





Une nouvelle tranche de réfection des clôtures du cimetière vient de s'achever.

Sous l'impulsion de Marie-Paule Tournadour, Adjointe, le cimetière a bénéficié sous ce mandat de travaux annuels. L'année 2018 ne fait pas exception à la règle.

En effet, l'entreprise Rebière Clôtures vient d'achever la réfection complète de la clôture nord-ouest du cimetière. Cet investissement de 17 000 euros prolonge les différents travaux de ravalement des murs de clôture. Suite à l'adoption du nouveau règlement, une nouvelle offre cinéraire est mise en place avec la réalisation de cavurnes au niveau de la 2e entrée.



Programme d'Aménagement

de Bourg (P.A.B)

Les élus ont travaillé sur l'ébauche fournie par le cabinet AJ Ingénierie. Il s'agit d'assurer la sécurité des usagers autour de l'école depuis l'avenue Auguste Marchand jusqu'à la rue du 8 mai 1945.

la circulation douce en site propre bien séparée par un cordon végétal de la circulation automobile remontera jusqu'à l'école. Un large plateau sur élevé sécurisera la circulation face à l'école. Les bus scolaires y bénéficieront d'un arrêt spécifique. Une allée pénétrant sur l'actuel site de l'école permettra aux familles d'attendre leurs enfants en toute sécurité.

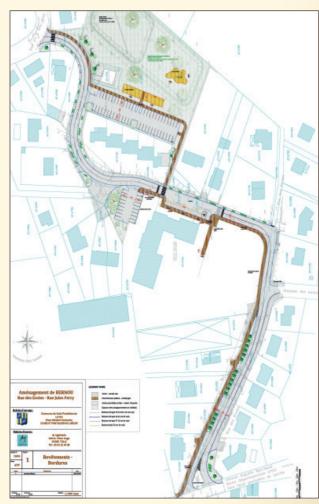
Sur l'arrière de l'école, un dépose minute permettra aux parents de se garer aux heures d'entrée et de sortie. Une végétalisation de qualité encadrera cet espace. Côté poste de gaz, l'ensemble du site sera remanié. Le bassin d'écrêtement sera agrandi sur toute la

largeur de la parcelle et cette noue qui n'est en eau que quelques jours par an accueillera des jeux pour enfants.

Le boulodrome sera déplacé dans l'axe du poste de gaz. Un parking résidentiel sera aménagé à l'arrière des logements locatifs. Un cordon végétal sera créé entre eux.

Les élus ont arrêté le principe de cet aménagement qui représente un investissement de 650 000 euros.

Des concertations vont démarrer avec les partenaires financiers mais aussi, des discussions techniques. En effet, ce vaste chantier pourrait être précédé d'un programme d'enfouissement des lignes électriques et de réfection de l'éclairage public dont la compétence appartient à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (F.D.E.E).







Le château de Cramier est classé et inscrit à l'inventaire National depuis 1991







Eglise avec son large clocher peigne du XIIe à quatre baies, reconstruite au xve









Pont routier mis en service en 1846. Ceci a eu pour conséquence la disparition progressive des ports, notamment celui du Bourg et du Roc.

Celui de Grange résista un peu plus longtemps, car le pont de Grange ne fut construit qu'en 1890.

La rentrée scolaire de septembre 2018 à l'Ecole François Delbary

Lors de la rentrée des classes du 3 septembre dernier, 159 élèves ont été accueillis dans notre école.

Cette nouvelle année scolaire 2018 / 2019 s'est effectuée sans Mme Chiquet qui, après plusieurs années passées dans notre école, a pris sa retraite.

La répartition pédagogique est la suivante

- Petite et Moyenne Sections de Maternelle	(classe de Mme Delpech)
- Moyenne et Grande Sections de Maternelle	(classe de Mme Neuville)
- C.P	(classe de Mmes Marty et Roubinet)
- C.E.1	(classe de M. Lacour)
- C.E.2	(classe de Mme Wemelle)
- C.M.1	(classe de Mme Dussol)
- C.M.2	(classe de M. Ceyrat et Mme Buquet)

Les école de la commune Rentrée 2018...

Deux groupes scolaires accueillent les jeunes élèves de la commune :

- Le groupe scolaire du BOURG (Raymond Raoul BLUSSON) avec une Ecole Maternelle de 5 classes qui, pour cette rentrée de septembre 2018, a un effectif de 114 élèves et une Ecole Elémentaire de 8 classes avec 211 élèves.
- L'Ecole Primaire de BERNOU (François DELBARY) avec 54 élèves dans les 2 classes maternelles et 105 élèves dans les 5 classes élémentaires.

C'est donc 484 élèves qui représentent la population scolaire de la commune.

Cela implique que la trésorerie communale réserve une somme non négligeable pour cette ligne budgétaire.

Pour information les fournitures scolaires, les frais de matériel mis à disposition pour les directions avoisinent les 26 000 €, les frais de transports 15 000 €, la participation de 30% aux classes de découvertes **15 000** €, le spectacle de Noël **1500** €, et plus encore avec des participations financières pour les entrées piscine, les séances JMF. Ecole et Cinéma, les licences USEP... etc...

Plus de 20 employés communaux sont directement affectés aux tâches relatives à la bonne marche du monde scolaire préparation et aide à la restauration, surveillance des cours lors des pauses méridiennes, ménage des locaux, garderie du matin et soir, accompagnement dans les bus, garderie du mercredi matin, emplois d'ATSEM auprès des enseignantes des classes maternelles...



Tout cela contribue à la bonne marche de nos écoles qui sont dotées dans toutes les classes de tableaux numériques (élémentaires et maternelles) et équipées au niveau de la restauration scolaire d'outils de production dernier cri dans les deux restaurants.

Une Rentrée Scolaire Exceptionnelle

La rentrée scolaire à Saint-Pantaléon-de-Larche est exceptionnelle puisque la commune revient à la semaine de quatre jours. Elle met surtout en service le nouveau restaurant scolaire de l'école du bourg et enfin elle réussit à maintenir ses effectifs.

Retour à la semaine de quatre jours

façon unanime les trois conseils d'école avaient décidé du retour à la semaine de quatre jours. La commune crée donc le mercredi matin une garderie municipale dans les locaux de l'école du bourg au cours de laquelle des ateliers seront proposés aux enfants afin de capitaliser sur l'expérience des années précédentes. Cette garderie est proposée à un tarif unique de quatre euros, l'inscription se fait en mairie. Par contre, l'accueil de loisirs du mercredi après-midi reste de la compétence de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive y compris pour le déjeuner et nécessite une inscription spécifique.



Maintien des effectifs

Les bonnes conditions de travail offertes aux équipes pédagogiques et les conditions d'accueil offertes à l'ensemble des enfants font sans doute partie des raisons pour lesquelles la commune réussie à maintenir son effectif scolaire dans un contexte départemental compliqué.

Les trois écoles totalisent 484 élèves cette année contre 487 élèves l'an dernier. Les efforts de la commune sont constants avec cette année encore plus de 14 000 euros d'investissement dans les Vidéo Projecteurs Interactifs (V.P.I).

ichel Cendre-Terrassa a rappelé lors de la réunion d'information annuelle aux parents d'élèves que la commune V débloquait plus de 55 000 euros pour les fournitures scolaires, administratives mais aussi pour les déplacements, les classes découvertes et les spectacles de Noel. Sur un effectif de 50 agents, la commune en affecte une vingtaine sur le pôle scolaire avec un recrutement d'ATSEM cette année. Les équipes pédagogiques sont également satisfaites de l'accueil qui leur est offert. Cette année, l'école maternelle du bourg accueille une nouvelle directrice Madame Auconie. Suite à un départ à la retraire, Madame Marty à l'école de Bernou prend en charge la classe des CP. Elle est déjà dans une classe repeinte à son goût avec un équipement informatique de dernière génération.

Les élus ont annoncé que dès cette année le bloc sanitaire de l'école de Bernou serait refait. Un Plan d'Aménagement de Bourg devrait

permettre de restructurer et sécuriser l'ensemble des abords de l'école de Bernou. 2019 sera l'année d'achèvement de la mise en accessibilité de l'école du bourg. Dans quelques semaines, la nouvelle médiathèque ouvrira dans l'espace culturel Charles Ceyrac offrant aux écoliers notamment un

nouvel outil de travail.

Rentrés scolaire : réunion d'information aux parents d'élèves

Ouverture du restaurant scolaire de l'école du bourg

L'ouverture de ce restaurant est un évènement majeur pour la commune. En effet, le réaménagement du bâtiment Charles Ceyrac représente un investissement de 2,5 millions d'euros.

Ce nouveau restaurant scolaire offre deux salles de restauration, l'une dédiée à la maternelle, l'autre aux primaires. Les locaux sont clairs, confortables avec par exemple la climatisation. Les matériaux sont conçus pour absorber le bruit. La cuisine a été dotée de matériels haut de gamme et offre un équipement de qualité.

Le coup de feu du 3 septembre a été maitrisé, les horaires ont été tenus sous l'œil attentif du maire Alain Lapacherie et de l'Adjoint aux Affaires Scolaires Michel Cendra Terrassa.





Parc de Lestrade

Un Hôtel à Insectes installé par les Écoliers

Les enfants des écoles de Saint-Pantaléon-de-Larche aménagent un hôtel à insectes sur le Parc de Lestrade en compagnie de Madame Frédérique Meunier, Députée et de Monsieur Alain Lapacherie, le Maire.

e parc de Lestrade est un parc paysager de 2,5 hectares en plein secteur urbain. C'est un lieu de promenade pour les familles et de jeux pour les enfants, mais c'est aussi une réserve de biodiversité. La commune de décidé de développer autour de ce parc, tout un volet pédagogique autour de la nature.

Marie-Paule Tournadour, Adjointe en charge de ce projet a proposé à ses collègues élus d'installer un hôtel à insectes sur ce site. C'est l'association « **Les Fous du Bois** » qui a été retenue pour concevoir cet hôtel en mélèze aux dimensions respectables de plus de 1 mètre de côté et, expliquer son rôle aux enfants des écoles des cours préparatoires et cours élémentaires.

Quatre classes des écoles de Bernou et du bourg se sont retrouvées sur site le 11 juin. Bruno Heck, l'animateur leur a expliqué pendant près d'une heure le rôle des pollinisateurs, pourquoi ils sont en déclin aujourd'hui, ce qu'il est important de faire pour préserver cette richesse qui est indispensable à la survie de l'homme lui-même. Les enfants ont été captivés par ce récit où l'on découvre que les insectes ne piquent pas mais aident à fabriquer du vivant.

Le parc avec ses mares et maintenant cet hôtel est un havre de diversité pour la faune et la flore qu'il faut savoir découvrir et protéger.

Grenouilles, libellules, moineaux, ... ont ponctué par leurs chants cet exposé passionné.

Les enfants à tour de rôle ont rempli les différentes cases de l'hôtel à insectes sous le regard des élus et de Madame Frédérique Meunier, Députée, très intéressée par cette initiative en phase avec les travaux du Parlement des enfants.

Une conférence sur le thème « **Jardinez avec les enfants** » s'est tenue le soir à l'attention des saint-pantaléonnais.

ENLEVEMENT D'EMBACLES

Sur la sollicitation des élus de la commune. les équipes du S.I.A.V viennent d'intervenir sur les berges de la Vézère dans la traversée du bourg de Saint-Pantaléon-de-Larche pour enlever les embâcles en formation. De nombreux végétaux et troncs d'arbres sont charriés par la Vézère notamment lors des crues saisonnières. Il s'agit en cette saison. de procéder à leur enlèvement notamment au niveau des piles du pont ferroviaire pour garantir l'écoulement des eaux. Cette opération toujours spectaculaire consiste à treuiller depuis la rive les arbres qui ont été déracinés plus en amont. Un important volume de bois a été collecté par le S.I.A.V et évacué par les services municipaux lors de cette campagne. Ces actions sont indispensables pour la prévention des inondations, la préservation et l'agrément d'un site classé « Natura 2000 ». Comme chaque année les services du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère (S.I.A.V) procèdent à l'entretien des berges de la rivière. Ce travail est indispensable à la prévention



Les équipes techniques du SIAV procèdent à l'enlèvement des embâcles sur la Vézère.

Service Technique

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche poursuit son action en faveur du développement durable avec vée

es collectivités sont censées détenir au moins 20% de véhicules propres.

La commune atteint désormais cet objectif avec l'achat d'un utilitaire électrique.

Un premier véhicule électrique avait déjà été acquis pour le service des bâtiments.

Il s'agissait d'un véhicule Kangoo qui avait pu bénéficier de deux primes d'Etat pour l'achat d'un véhicule propre et la mise au recyclage d'un diesel ancien.

La commune vient désormais d'équiper son service espaces verts d'un petit camion Goupil G5 équipé d'une benne basculante et d'un coffre à outils.

Cet engin dispose d'une batterie lithium qui autorise les charges partielles. L'autonomie des deux engins, fabriqués en France, est tout à fait satisfaisante. L'électrique correspond bien aux besoins de la commune qui multiplie les petits trajets.

Prochaine étape dans la mise en oeuvre de l'Agenda 21 communal, la production photovoltaïque grâce aux panneaux installés plein sud sur l'espace culturel Charles Ceyrac en centre bourg.



Installation des Bornes Canines

Dans le cadre de sa politique en direction de la propreté des espaces publics, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche développe l'installation de bornes canines.

En effet, les déjections animales peuvent constituer des nuisances importantes pour les riverains et les usagers du domaine public.

Une campagne de pose de bornes vient d'être conduite par les services techniques pour compléter les équipements en centre bourg au niveau de la Z.A.C de la Nicomédie, de la salle des fêtes, du cimetière, de l'avenue Galandy, de la rue Baudelaire côté boulevard de Féletz. Cette initiative complète les équipements en place au Parc des Sports, au Parc de Lestrade.

Les usagers sont invités à respecter ces installations, prendre les sacs nécessaires et surtout à les déposer dans les poubelles prévues sous les bornes.

Opérations de sécurité

La commune a délibéré favorablement pour adhérer à la réglementation des boisements mis en place par le Conseil Départemental pour la période de 2018-2028

De ce fait, tout projet de semis, de plantation ou de replantation y compris les arbres d'alignement sur des terrains nus (prairie, lande etc...) sont soumis à autorisation de la collectivité départementale (loi du 23 février 2005 sur le développement des territoriaux ruraux).

Vous pouvez consulter les orientations et modalités de boisements en mairie ou auprès de Conseil Départemental : http://www.correze.fr/deplacement-et-territoire/reglementation-boisement ;

qui définissent les zonages et les conditions de plantations (distances de recul, seuil de surface après coupe rase...)
les obligations déclaratives, les types de peuplements concernés...

Il est rappelé que tous semis, toutes plantations ou replantations réalisés sans autorisation représentent une infraction dont les sanctions sont prévues aux articles R126-9 et R126-10 du code rural et de la pêche maritime.

Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

Imposition 2018

Depuis 2015, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative a remplacé la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Elle tient compte de la production réelle de déchets des foyers.



Son montant comprend deux parts :

- une part fixe calculée sur la base imposable du local
- une part variable calculée en fonction du volume des déchets collectés en année N-1

1 - Calcul de la part variable pour les maisons individuelles :

Elle est calculée en fonction du volume d'ordures collectées, déterminé par 2 paramètres :





- le bac = 120 L, 180 L, 240 L, 360 L ou 770 L
- la trappe de la colonne enterrée ou semi-enterrée = 50 L ou 100 L
- les sacs rouges post-payés = 30 L, 50 L ou 100 L

√ le nombre de présentations

- levée du bac (comptabilisée avec la puce intégrée)
- ouverture de trappe de la colonne (comptabilisée avec le badge)
- retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleau de 25 sacs)

L'identification du déposant est assurée par une puce rattachée au bac ou au badge déclenchant l'ouverture de la colonne, de sorte qu'il ne peut y avoir de confusion avec un autre usager. Pour les sacs post-payés, la part variable est déterminée par le nombre de sacs délivrés en N-1, sur justification d'identité dans votre mairie ou dans nos bureaux.

Un prix au litre est fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM de Brive. Ce prix, multiplié par le volume de déchets collectés par foyer détermine le montant de la part variable.

Pour 2018 (production déchet sur l'année 2017), le prix au litre a été fixé à : 0.02 euros

Mode de calcul part variable : Volume du bac X Nombre de levées X Prix au litre

2 - Calcul de la part variable pour les immeubles collectifs :

En immeuble collectif, sauf pour les appartements qui ont pu être individualisés, le volume réel collecté au niveau de l'immeuble collectif est facturé au propriétaire qui le répartira ensuite sur chaque occupant au prorata de la base imposable de chaque local.

3 – Comment contrôler le montant de la part variable ?

Le détail de la part variable (volumes, levées, ouvertures de trappe) est consultable avec le numéro invariant figurant sur la taxe d'habitation, sur le site du SIRTOM de Brive :

http://www.sirtom-region-brive.net/tarification-incitative/cotisation.

ou sur simple demande écrite auprès du SIRTOM de Brive :

SIRTOM de Brive - Avenue du 04 juillet 1776 - 19100 BRIVE.

Le montant de la part variable, compris dans la cotisation totale, apparaît également distinctement sur l'avis de taxe foncière (en bas de l'avertissement à gauche).

Il vous est possible d'estimer votre montant de cotisation via le site internet avec la calculette mise à disposition dans l'onglet « **actualité** ».

EXEMPLE DE CALCUL

Un foyer en 2017 a présenté 22 fois son bac de 120 L à la collecte.

Sa cotisation s'élèvera à :

• Part fixe :

Base de son local X Taux communal

• Part variable :

120 L X 22 levées X 0.02 = 52.80 €

Total de la TIEOM facturée en 2018 =

Partie Fixe + 52.80 € (sur l'année 2017)

	rtement :	190 CORREZE			Commune :				
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI (2)	Total des cotisations
1	Taux 2015	35,22 %	%	76	21,35 %	- 5	5,95 %	%	
-	Taux 2016	35,22 %	%	%	21,35 %	%	5,95 %	%	
1	Adresse					-			
ties	Base	1773	Base in	posable du l			1773		
bar	Cotisation	624			379		168) .	
priét	Adresse Base Cotisation	MO	NT	ANT	TO	TAL	1 227		
	Cotiserions 2015 2016 Variation en % ®	d	la	coti	sati	on	168)	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle (i)	Taxon spéciales (1)	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI (3)	Total des cotisations
92	Taux 2015	%	%	%	76	%	%.	%	
atie	Taux 2016	%	%	%	%	%	%	94	
s non b	Dance terres from agricories Dance terres agricories								
roprië	Cotisations 2015 2016 Variation en % ®	*	%	%	76	%	%	%	
		Dégrève	ment jeunes agi	riculteurs	Base du forfait forestier ③	Majoration base terrains constructibles commune (i)	Majoration base terrains constructibles intercommunitation	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
lane »	État =								
ase •	Collectivité =			-	Life of				

4 - En cas de contestation où s'adresser

Si la contestation porte sur le montant de la part variable, la réclamation pourra être déposée soit directement auprès du SIRTOM de Brive qui la transmettra aux services fiscaux, ou auprès du Centre Des Finances Publiques dont vous dépendez (Service des Impôts des Particuliers de Brive pour les locaux d'habitation , ou Centre des Impôts Fonciers de Brive pour les locaux commerciaux.

Si la contestation porte sur un autre motif (part fixe) ou sur les deux composantes, la réclamation devra être déposée auprès de votre centre des finances publiques.

Lancement d'une vaste enquête de satisfaction !

Après une quinzaine d'années de changement dans les modalités de collecte pour se mettre enconformité avec les différentes prescriptions nationales, le Sirtom de la Région de Brive souhaite s'assurer de l'adéquation du service rendu avec les attentes des usagers, des élus et de ses agents.

Dans ce cadre, un cabinet spécialisé, New Deal, a été sélectionné pour réaliser un ensemble d'études afin de recueillir votre ressenti par rapport aux différentes prestations proposées (collectes, déchèteries, tri, etc...).

Les résultats de ces études vont permettre de dégager des pistes d'amélioration, ainsi qu'une meilleure mise en oeuvre du futur plan régional de prévention et de gestion des déchets qui ont été présentés, le 11 juillet à Bordeaux.

Aussi, les habitants et entreprises du territoire sont susceptibles d'être contactés par téléphone, pour répondre à un questionnaire courant novembre. Leurs réponses seront strictement confidentielles et viendront alimenter la réflexion sur l'évolution des services et des actions de communication du syndicat.

Merci de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux représentants du cabinet New Deal!

FWI BONNEMENT

Le SIRTOM de la REGION

met en place « Troc Sirtom Brive » pour réduire les encombrants!

Pour lutter contre l'augmentation des déchets extra-ménagers, mais aussi réduire le coût de la collecte tout en faisant appel à la participation de ses habitants, le SIRTOM de la Région de Brive ouvre un site gratuit :

www.troc-sirtom-brive.fr

hague année en France, plus de 26 millions de tonnes de produits extra-ménagers finissent en poussières, alors même qu'aujourd'hui, tous ces produits, ou presque, peuvent avoir une deuxième vie ! Lutter contre le dépôt systématique en déchèterie, c'est l'objectif du nouveau site mis en place par le SIRTOM : « Troc Sirtom Brive ».

« Troc Sirtom Brive » est un site web collaboratif qui permet aux habitants d'un même territoire de donner ou vendre des produits plutôt que de jeter en déchèterie : un vide grenier virtuel, permanent et d'ultraproximité!

Pour l'utilisateur, c'est une manière de se faire un peu d'argent ou trouver des bons plans près de chez soi, tout en

> faisant une bonne action pour réduire les déchets. Entièrement gratuit, facile d'utilisation, et accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette il est ouvert à tous. Grâce à la géolocalisation, il permet de repérer ce que l'on cherche au plus près de chez soi.

> Du côté des habitants, il apporte un moyen de débarrasser son garage tout en réalisant de «bonnes affaires» ou recréer du lien avec ses voisins.



Le SIRTOM de la Région de Brive lance un nouveau service territorial d'échange et de don d'objets entre voisins !

Un site web collaboratif qui vous permet de donner ou vendre des produits plutôt que de jeter en déchèterie : un vide grenier virtuel, permanent et d'ultra-proximité.

www.troc-sirtom-brive.fr



Pour le SIRTOM, c'est un atout non négligeable pour lutter contre l'augmentation des déchets extraménagers, de réduire le coût de leur collecte et de s'inscrire dans une politique environnementale. Avec l'économie collaborative, le SIRTOM s'associe aux politiques menées par le Parlement Européen et rejoint les territoires engagés dans la réduction des déchets, un enjeu majeur pour lutter contre le réchauffement climatique.



Dès à présent, créez votre compte et déposez votre annonce en moins de 2 min en vous connectant sur

www.troc-sirtom-brive.fr

Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

154, allées des Tilleuls - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche Secrétariat : 05.55.87.81.79 - Portage repas: 06.86.78.37.03



Portage

Suivi et Accompagnement

INFORMATIQUE:

Point Public Multimédia à Saint-Pantaléon-de-Larche (Divers modules)

Vincent Aubaux: 05 55 86 92 96

GYM DOUCE:

Septembre à juin

(2 heures / semaine)

Le Mardi et Jeudi

GOÛTER DANSANT:

2º Goûter

le 19/10/18

à Turennes

BIEN ÊTRE:

Septembre à juin

(2 heures / mois)

TAXI A LA CARTE:

2 voyages / mois par personne (Participation de 10 € /personne)

> **Taxi Frantz Capron** 06 03 28 66 40

Atelier Prévention et **Animation**

NOËL : **19 décembre 2018**

- Goûter spectacle à Saint-Cernin-de-Larche

ANIMATION RÉSIDENCE SERVICE SENIORS:

Goûter à thème. jeux de société, art floral, échange intergénérationnel...

TRANSPORT COLLECTIF:

Divers circuits: marché, courses, atelier d'animation. RDV divers. (Participation de 10 € /personne) Accompagnement possible

(au minimum 48 h à l'avance)

Secteur: Turenne, Estivals, Jugeals-Nazareth, Noailles, Nespouls (mardi matin 8 h 30 - 12 h 00)

Chartier, Chasteaux, Lissac, Larche, Saint-Cernin de Larche, Saint Pantaléon de Larche (mercredi matin 8 h 30 - 12 h 00)

Secteur : Cublac, Mansac (jeudi matin 8 h 30 - 12 h 00)

VOYAGE:

En partenariat avec le club «Souvenirs d'Antan» de Saint Pantaléon de Larche

Yvette Desbordes: 05 55 85 41 45

Flash Info - Saint-Pantaléon

pas cela chez vous...moi non plus...

EXPRESSION DU GROUPE

Un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche

« Un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche »

De l'indépendance des communes...

a Commune est très certainement l'échelon administratif et politique auquel les français sont le plus attachés car c'est l'échelon de la proximité. Pourtant, l'avenir de nos collectivités reste incertain entre les incessantes nouvelles normes et contraintes qui leur sont imposées, et les baisses de dotations décidées par l'Etat. Le nombre très important de maires et d'élus qui pensent ne pas se représenter aux prochaines élections en est la preuve.

Dans ce contexte, la décision du Président de la République de supprimer la taxe d'habitation pour 80% des contribuables laisse peser de nouvelles menaces pour nos communes. Bien entendu, cette suppression peut apparaître comme une bonne nouvelle pour les contribuables concernés, et cet impôt local méritait d'être réformé car son mode de calcul n'est pas forcément juste, mais sa disparition pose la question de l'indépendance financière des communes qui perdent un peu de la maîtrise de leurs recettes. L'Etat précise que ce manque sera intégralement compensé mais on ne sait que trop bien ce qu'il en est, dans

la durée, des compensations promises par l'Etat. Surtout, cette disparition supprime un lien pourtant indispensable entre une collectivité et ses administrés.

L'autre grand sujet d'actualité concerne la tendance au regroupement de communes. Ces regroupements se comprennent tout à fait lorsqu'il s'agit de petites communes qui n'ont pas (ou peu) de moyens pour réaliser des investissements. Ils sont beaucoup plus discutables pour des communes plus importantes et, avant tout, ces projets doivent recevoir l'assentiment de la population. Or, les exemples sont nombreux de projets qui doivent être abandonnés car la populat n'y trouve pas son compte, parfois en terme de fiscalité, et bien souvent par peur d'un éloignement des services et des élus. Les électeurs ont alors le sentiment d'être moins bien représentés, ce qui n'est pas une bonne chose pour l'exercice de la démocratie.

Nous resterons, pour notre part, attentifs à tous ces sujets.

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

Stéphane Raynaud (**06 76 65 83 79**), Catherine Lecigne (**06 81 89 65 04**), Brigitte NIRONI, Joël MASSIAS, Fabienne WEMELLE

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud

Notre adresse MAL : nouvelelan.saintpan@outlook.fr
Notre page FACEBOOK : un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche
Notre site INTERNET : http://nouvelelanpourstpa.wix.com/un-nouvel-elan

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Vous ne jetez pas les papiers, les emballages de provisions, les vieux chewing-gums sur vos sols...

Personne n'écrase son mégot sur le plancher, le dallage de sa terrasse ou sur le seuil de sa maison...

Qui aurait l'idée de balancer par ses fenêtres les canettes ou les bouteilles vides ?

Qui laisserait son chien faire ses besoins sur le tapis du salon? Et si par malheur cela se produisait oublierait-on le corps du délit sur place?

Quel artiste se permettrait de couvrir de graffitis les murs des pièces de ses voisins...sans leur consentement.

Il ne viendrait à l'idée de personne de garder ses poubelles pleines et odorantes dans sa cuisine ou au fond du jardin alors que passent périodiquement les éboueurs... Pas plus que de les balancer chez le voisin...

Organiser un dépôt sauvage d'objets aussi dégradés qu'hétéroclites dans sa pelouse ou dans ses massifs fleuris est-ce concevable?

Toutes ces inepties, ces bizarreries, ces incivilités se retrouvent pourtant à petite ou grande échelle trop souvent sur le territoire communal.

L'accumulation de ces méfaits est préjudiciable et nuit sacrément à la propreté urbaine, élément essentiel du cadre de vie de tous.

Notre commune est pourtant bien équipée pour que chacun puisse trouver une solution au traitement de ses déchets.

Reste donc à concevoir que le bien être de tous est aussi l'affaire de chacun...

Cela aussi c'est être un citoyen responsable...
Soyons un exemple, adultes et enfants....

ZUT! ILS ONT DÛ ME REPÉRER LA

DERNIERE FOIG.



Maria JALIBERT

Nouveau Roman

« La Montagne Noire »

Spécialisée dans les albums, imagiers et abécédaires, elle vient de publier un roman pour les enfants à partir de 9 ans.

C'est en rangeant la chambre de ses enfants pour la centième fois qu'elle a eu l'idée d'utiliser leurs jouets pour réaliser « Bric à Brac », un album qui met en avant des notions telles que les couleurs, les formes, les contraires ou les chiffres. Ainsi elle donne une seconde vie fictive à ces milliers de petits jouets achetés à Emmaüs ou retrouvés dans des greniers.

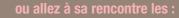
Maria vient de délaisser pour quelques temps ses dessins et photographies de jouets pour se consacrer à l'écriture d'un nouveau roman, la Montagne Noire, dont elle a puisé l'inspiration dans ses souvenirs de vacances passées dans le Tarn.

Dans ce roman d'aventure, un enfant est oublié par ses camarades de « colo » lors d'un pique-nique dans la Montagne Noire. Seul et perdu il devra traverser une forêt pleine de mystères!

Un roman à découvrir dans les librairies Cultura ou la Baignoire d'Archimède. En parallèle de son travail d'écriture ou d'illustration elle rencontre des enfants en milieu scolaire et anime parfois des ateliers d'art plastique, une occasion d'échanger avec ses petits lecteurs.



Retrouvez son blog: Mariajalibert.com





- 13 octobre 2018 Fête du livre jeunesse d'Annonay (Ardèche)
- 24 novembre 2018

Salon du livre de Grenade sur l'Adour (Landes)

- 6 avril 2019 Je lis Mômes Fête du livre jeunesse
- 20 avril 2019 Livre Franche Salon du livre de jeunesse de Villefranche de Rouergue (Aveyron)
- 24 et 25 mai 2019 Faites des Livres à Saint-Junien (Haute-Vienne)
- 15 et 16 juin 2019 Livre en Fête à Champcevinel (Dordogne)

Bavard'âge

Un réseau de bénévoles auprès des personnes isolées

Ensemble, préservons le lien social



Et si ie recevais une visite!

Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...



Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule!

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite.



Vous êtes intéressé(e) ? vous voulez en savoir plus ?

Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'Information et d'orientation.

Élimination des Dépôts Sauvages d'Ordures

ARTICLE 9

- **9.1** Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits
- 9.2 Sont considérés comme dépôt sauvage :



DÉFENSE

DE JETER DES

ORDURES

- Les ordures ménagères non collectées par LMCU en raison de leur nature, de leur mauvais conditionnement ou d'une présentation en dehors des heures réglementaires.
- Les encombrants exclus de la collecte ou présentés en dehors des jours réglementaires.
- 9.3 Dans les conditions prévues par le Conseil Municipal, les frais d'élimination seront assurés d'office et mis à la charge du responsable du dépôt, étant entendu que cette notion de responsabilité s'étend au propriétaire du terrain ayant fait preuve de négligence, voire de complaisance, à l'égard des dépôts de déchets sur son terrain par des personnes non identifiées.
- **9.4** Les infractions seront poursuivies dans les conditions prévues au Code pénal.

Prescriptions Relatives à la Propreté des Voies et Espaces Publics

ARTICLE 10 - Balayage des Voies Publiques

Il est rappelé que la propreté des trottoirs relève de la responsabilité des riverains. En cas de salissure survenant hors des heures de passage des équipes municipales chargées de la propreté, les trottoirs doivent être nettoyés par ceux ci.

ARTICLE 11 - Propreté Canine

- 11.1 Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse. Ils doivent être pourvus d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaire (tatouage, plaque gravée ou tout procédé agréé par le ministère de l'agriculture). Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas la voie publique ou les espaces verts par ses déjections et utilise les caniveaux. Il doit se munir de tout moyen à sa convenance (sachet, pince..) pour les ramasser ou les repousser dans le caniveau, le cas échéant,
- 11.2 Le coût de nettoyage du trottoir sali sera mis à la charge du détenteur de l'animal dans les conditions prévues par le Conseil Municipal.

ARTICLE 12 - Neige et Verglas

En cas de neige et de gel, les propriétaires riverains sont tenus dans le moindre délai de déblayer la neige et le verglas, chacun au droit de sa façade. Les neiges et les glaces ne doivent pas être poussées à l'égout, les tampons de regard et les bouches d'égout devant demeurer libres. Les « gratuits » et « imprimés » devront être exclusivement distribués dans les boîtes aux lettres à l'unité et non dans les boîtes collectives. En aucun cas, il ne devront être passés sous les portes ou stockés aux entrées comme à l'intérieur des immeubles. Les messages ne devront pas dépasser des boîtes. Les immeubles inoccupés ne devront faire l'objet d'aucune distribution, de même que les habitations dont les riverains ont mis un panneau « pas de prospectus ».

www.amf.asso.fr

Quelques

de l'Été





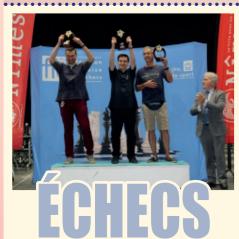






Marché Champêtre

La nouvelle équipe mise en place a assuré avec brillo les animations programmées. Le comité des fêtes reste à votre disposition pour toutes propositions ou envie de faire partie de l'équipe.



Michel Saucey,

champion de Corrèze, champion du Limousin, joueur et entraîneur du club d'échecs de Sain-Pantaléon-de-Larche est sur le podium des championnats de France pour la deuxième année consécutive! Bravo Michel! Ce championnat a regroupé, sous la direction de Frank Holler président du club d'échecs de Saint-Pantaleon.





Julien CAZELLES et Eric PESTOURIE deux athlètes de l'Athlétisme Saint-Pantaléon ont couru à Chamonix fin Août lors de l'évènement mondialement reconnu de l'Ultra Trail du Mont Bl anc (UTMB).















































Opération Programmée

d'Amélioration de l'Habitat 2017/2018

OPAH - Subventions Propriétaire occupant

AIDES ATTRIBUEES AU PROPRIETAIRES OCCUPANTS (PO) sous conditions de ressources :

- > Lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé
- > Sécurité et salubrité de l'habitat
- > Amélioration de la performance énergétique : Agilité / Sérénité
- > Adaptation au vieillissement et au handicap



Exemples de financement Propriétaire occupant

<u>Type de travaux (aucun gain énergétique exigé)</u> : dossier Agilité Installation d'un poêle à granulés comme mode de chauffage principa

Montant des travaux : 4 550 € HT - 4 800€ TTC

Exemple: Jeune couple aux revenus modestes

Co-financeurs	Montant
Subvention ANAH (35%)	1 593 €
CABB	500€
TOTAL DES SUBVENTIONS	2 093 €
Reste à charge	2 707 €
Taux des travaux pris en charge	33%

Exemples de financement Propriétaire occupant

Type de travaux (25% de gain énergétique minimum atteint) : dossier Sérénité

- Changement d'une chaudière gaz de 1973 pour une chaudière gaz à condensation robinets thermostatiques

Montant des travaux : 15 947€ HT - 16 824 € TTC

Exemple : Couple de retraités aux <u>revenus très modestes</u>

Co-financeurs	Montan
Subvention ANAH + ASE (60%)	9 568
CABB	500
Caisse de retraite	750
TOTAL DES SUBVENTIONS	10 818
Reste à charge	6 006
Taux des travaux pris en charge	649

Exemples de financement Propriétaire occupant

Type de travaux : Adaptation du logemen

Installation d'un monte escaliers

Montant des travaux : 8 000€ HT - 8 440€ TTC

Exemple : Couple de retraités aux revenus très modestes

Co-financeurs	Montan	
Subvention ANAH (45%)	3 600 €	
CABB (20%)	1 600 €	
Conseil Départemental	1 400 €	
TOTAL DES SUBVENTIONS	6 600 €	
Reste à charge	1 840 €	
Taux des travaux pris en charge	78%	

OPAH - Subventions Propriétaire bailleur

AIDES ATTRIBUEES AUX PROPRIETAIRES BAILLEURS (PB) dans les communes éligibles sous condition de conventionnement de loyer avec l'ANAH pendant 9 ANS pour :

- > Lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé
- Sécurité et salubrité de l'habitat
- Amélioration de la performance énergétique
- Procédure Règlement sanitaire Départemental (RSD) ou contrôle de décence



Exemples de financement Propriétaire bailleur

Type de trayaux : Réhabilitation d'un logement très dégradé vacant de 80 m²

- Changement des menuiseries
- Changement du système de chauffage Travaux d'électricité et de plomberie
- Montant des travaux : 53 437,54€ HT 57 615,18€ TTC

Montant
12 188 €
10 688 €
22 876 €
34 740 €
39%

Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat



Immeuble Consulaire - 6e étage 10, avenue Général Leclerc -19100 Brive

05 55 74 08 08

maison-habitat@agglodebrive.fr



OPAH DC

PROCIVIS GIRONDE - PRÊTS TRAVAUX À TAUX 0%

- Amélioration de la performance énergétique
- · Adaptation du logement pour maintien à domicile
- Résorption habitat indigne et insalubre

Caractéristiques du prêt

- Pas de frais de dossier
- Prêt de 30% du montant HT des travaux
- Financement de 1000 à 7000€
- Durée de remboursement de 96 mois maxim

OPAH DC

CARTTE - AVANCES GRATUITES DES SUBVENTIONS À



Travaux éligibles

PROCIVIS

OCCUPANTS

Amélioration de la performance énergétique (ou mixtes avec

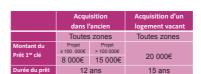
Caractéristiques de l'avance

- Sans frais
- Montant de l'avance : 30% du coût des travaux plafonné à 9000€
- Avance pouvant être versée directement à l'artisan

PROPRIETAIRES OCCUPANTS

Primes de la CABB en faveur de l'habitat privé





Depuis 2012 : 600 dossiers traités Montant versé par la CABB : 1 400 000 €



Conventionnement de la CABB avec la Fondation du Patrimoine: les avantages



couvert par un PVAP

les habitables les plus caractéristiques du patrim

et sauvegarde des caractéristiques d'origine Visible de la voie publique

subvention de 20 % du coût des travaux labellisés plafonnée à 8 000 € /opération attribuée par la CABB Défiscalisation possible jusqu'à 100% des travaux labellisés

Les aides à l'habitat par le Conseil Départemental

MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES

ADAPTATION DU LOGEMENT A LA PERTE D'AUTONOMIE

PLAN ISOLATION / AMELIORATION ENERGETIQUE

ACCESSION A LA PROPRIETE DANS LE PARC PRIVE

ACCESSION A LA PROPRIETE DANS LE PARC PUBLIC

AIDE A L'AMELIORATION DES LOGEMENTS DES PB

FONDS COMMUN LOGEMENT

Propriétaires occupants Plafond de ressources ANAH 2018

Nombre de personnes composant le ménage	1 ^{er} plafond	2 ^{ème} plafond
	14 508	18 598
	21 217	27 200
	25 517	32 710
	29 809	38 215
5	34 121	43 742
Par personne supplémentaire	4 301	5 510

Propriétaires bailleurs Plafonds de loyer 2018

Surface habitable fiscale	Type de loyer	ZONE B	ZONE C
40m² <shf<60m²< td=""><td>Loyer social</td><td>6.07 €/m²</td><td>5.44 €/m²</td></shf<60m²<>	Loyer social	6.07 €/m²	5.44 €/m²
40111 3711 200111	Loyer très social	5.74 €/m²	5.24 €/m²
60m² <shf<90m²< td=""><td>Loyer social</td><td>5.79 €/m²</td><td>5.28 €/m²</td></shf<90m²<>	Loyer social	5.79 €/m²	5.28 €/m²
00111 < 3111 230111	Loyer très social	5.50 €/m²	5 €/m²
90m ² <shf<120m<sup>2</shf<120m<sup>	Loyer social	5.60 €/m²	5.04 €/m²
30111 \S111\S120111	Loyer très social	5.35 €/m²	4.85 €/m²
SHF> 120m² et +	Loyer social	5.25 €/m²	4.55 €/m²
3HF> 120H1 EL +	Loyer très social	5.01 €/m²	4.31 €/m²

Zone C: les autres communes de la CABB.

Propriétaires bailleurs Plafonds de ressources locataires 2018

Nombre de personnes	RFR Loyer social	RFR Loyer très social
Personne seule	20 304	11 167
2 personnes ne comportant aucune personne à charge(1), à l'exclusion des jeunes ménages(2)	27 114	16 270
3 personnes	32 607	19 565
- ou personne seule avec une personne à charge		
- ou jeune ménage sans personne à charge		
4 personnes	39 364	21 769
- ou personne seule avec 2 personnes à charge		
5 personnes	46 308	25 470
- ou personne seule avec 3 personnes à charge		
6 personnes	52 189	28 704
- ou personne seule avec 4 personnes à charge		
Personne à charge supplémentaire	+5 821	+3 202

Transfert des effluents d'eaux usées de la station d'épuration de Larche vers la station d'épuration de Brive

1ère tranche de travaux : à partir du 15 octobre et pendant 7 mois



CIRCULATION INTERDITE

En conséquence, la circulation dans la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche sera modifiée :

La route sera barrée et la circulation sera interdite aux véhicules légers et aux poids lourds

(hors riverains et services publics) entre les carrefours rue de la Fontaine / Avenue Charles de Gaulle et Chemin de l'Aérodrome / rue de l'Aérodrome.

 5 zones de travaux en route barrée seront établi et des déviations par les lotissements adjacents mis en place pour les riverains.



AGGLO
de Brive

EN CAS DE PROBLÈME.

VOUS POUVEZ CONTACTER: Entreprise CONTANT: M. Gérard Goudal: 06 18 81 24 14

Maître d'œuvre : M. Maël Renoux : 05 55 92 80 10 CABB : M. Luc Ragout : 05 55 74 70 15

L'Agenda de L'Hiver

Novembre

Commémoration du 11 novembre - Exposition - à la salle des fêtes

Repas républicain

à 13 heures (à 20[€] au Restaurant le Colombier, places limitée)

17 Novembre - Loto du foot - à la salle des fêtes

2 Décembre - 10 de Saint-Pan

9 Décembre - Marché de Noël - à l'espace Vézère Causse

du 7 au 9 Décembre - Téléthon - à la salle des fêtes





Mariages

du 2 juin au 15 septembre 2018

- **▼ Loïc OCTROVÉE et Emilie FIGUEROA -** 2 juin 2018
- Gérard BASSET et Stéphanie LAVAL 16 juin 2018
- ▼ Kévin SOULIER et Sandra DAVID 7 juillet 2018
- Frédéric CHALOT et Delphine LANCIOT 21 juillet 2018
- Thomas LEMESLE et Almode PONS 4 août 2018
- Jean-François DARFEUILLE et Lydie CHAMINANT 18 août 2018
- Julien COURS et Katlyne LENEVEU 18 août 2018
- ▼ Pascal RHODDE et Jennifer SAGEAU 1er septembre 2018
- Patrick BOUCHER et Natacha CALOINE 15 septembre 2018
- Esteban, Célestin, Nathanael
 GARNIER VAN DER PUTTE Né le 17 mai 2018
 De Romain VAN DER PUTTE et Emilie GARNIER
- Eve, Malika, Corinne BUSCO Née le 18 mai 2018

 De Dimitri BUSCO et Léa GREGORIO
- Léna CARROLA BEGIC Née le 4 juin 2018

 De David CARROLA et Luce BEGIC
- Liam, José VAZ ICHARD Né le 6 juin De Mickaël VAZ et Mélanie ICHARD
- Emma, Isabelle, Joëlle ROUSSY Née le 30 juin De Florian ROUSSY et Marie-Cécile LEYGONIE
- Emma FAUREL Née le 2 juillet 2018

 De Vincent FAUREL et Alicia GREGORIO
- Anna FAUREL Née le 2 juillet 2018
 De Vincent FAUREL et Alicia GREGORIO
- Rose, Malou SANTONASTASO Née le 6 juillet 2018
 De Jérôme SANTONASTASO et Lucie RANTIAN
- Kenzo DUPONT Né le 13 juillet 2018 De Cédric CABRIMOL et Marine DUPONT
- Zoé, Alice TAUNAY Née le 17 juillet 2018
 De Rodolphe TAUNAY et Isabelle BOULESTEIX

Naissances

du 17 mai au 18 septembre 2018

- Raphaël MOULY Né le 20 juillet 2018

 De Anthony MOULY et Cindy BUA
- Gabriella LAPLAZE Née le 6 août 2018

 De Jean-Bernard LAPLAZE et Yuliya PRASVERAK
- Constant, Marcel GARCES Né le 13 août 2018
 De Anthony GARCES et Marie TEISSEIRE
- Gabriel, Thierry, Michel VEZINE Né le 13 août 2018
 De Aristide VEZINE et Nolwenn DATHANAT
- Lucas BEL Né le 7 septembre 2018

 De Céline BEL
- Naeyan, Emryck, Gabriel CODY Né le 8 septembre 2018
 De Emelyne CODY
- Jeanne, Léonie LIS Née le 12 septembre 2018

 De Yohan LIS et Marion FRAILE
- Jade CREMOUX Née le 15 septembre 2018

 De Julien CREMOUX et Marie-Cécile HILAIRE
- Elsa, Gloria CHAUVIGNAT Née le 18 septembre 2018

 De Cédric CHAUVIGNAT et Marlène FEIX



Décès

du 21 mai 2017 au 20 septembre 2018

- M. Raymond FORHAN Décédé le 21 mai 2018
- M. Manuel ALFARO Décédé le 10 juin 2018
- M. Dugé CESSAC Décédé le 3 juillet 2018
- M. Jean-Paul DAVID Décédé le 4 juillet 2018
- M. Henri FLEYGNAC Décédé le 8 juillet 2018
- Mme Jeanne FRANCY Épouse COULOUMY Décédée le 8 août 2018
- M. Serge FOURIER Décédé le 25 juillet 2018
- Mme Denise MATHOU Veuve COUDERC Décédée le 30 juillet 2018

- Mme Marguerite LEGRAND Veuve MININA Décédée le 23 août 2018
- Mme Gabrielle SANTAX
 Veuve PIGNOT
 Décédée le 30 août 2018
- Mme Hélène BERGER Veuve EYMERIE Décédée le 16 septembre 2018
- M. André PUYBARET

 Décédé le 20 septembre 2018

Etat Givi

Flash Info - Saint-Pantaléon

Saint-Pantaléon Flash Info